

Canada

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 7 JUIN 2021 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absence:

Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3

Ouverture de la séance du conseil à huis clos : 2021-06-07, 1 Le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne siège en séance ordinaire ce 7 juin 2021 à huis clos et cette séance est enregistrée;

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 du Gouvernement du Québec qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant l'arrêté 2020-029 du 26 avril de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui modifie les règles sur la tenue des séances des organisations municipales en ajoutant que la séance publique doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Considérant que l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 11 juin par le décret numéro 740-2021 du 2 juin 2021;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière que la présente séance soit tenue à huis clos; que cette séance soit enregistrée; que l'enregistrement audio de cette séance soit disponible pour l'écoute au bureau de la municipalité situé au 1257, route 243 à Melbourne, aux heures ordinaires d'affaires;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu que la présente séance soit tenue à huis clos et que l'enregistrement audio de cette séance soit disponible pour l'écoute au bureau de la municipalité situé au 1257, route 243 à Melbourne, aux heures ordinaires d'affaires.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller it is resolved unanimously that the council accepts that this meeting be held behind closed doors and that this meeting is recorded; that the audio recording of this session is available for listening at the municipal office during regular business hours.

Monsieur le Maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du

Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2021-06-07, 2 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Daniel Enright que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Enright that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 juin 2021 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Séance du conseil à huis clos avec enregistrement / Recorded closed door council meeting
2. Ordre du jour - Agenda
3. Procès-verbal – Minutes
4. Période des questions - question period

Urbanisme/Inspection

5. Demande d'intervention Cooptel / Request
6. CPTAQ - dossier du mois (0559-59-8450, 0848-94-7054, Paul Taylor) / monthly files

Administration

7. Correspondances
8. Règlement numéro 2021-03 un règlement modifiant le règlement sur la gestion contractuelle no. 2018-01 / Bylaw number 2021-03 a bylaw modifying the contractual management bylaw no. 2018-01
9. Maire suppléant / Pro-mayor
10. Modification à l'horaire de travail pour le poste de secrétaire administrative / Work schedule modification for the administrative secretary
11. Élections 2021 – informations / Elections 2021 – information
12. Utilisation du vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin / Elections 2021 – postal vote
13. Utilisation du vote par correspondance pour les électrices et les électeurs de 70 ans ou plus pour l'élection générale du 7 novembre 2021 et pour toute procédure recommencée à la suite de cette élection / Elections 2021 – postal vote for persons 70 years and older
14. Résolution – élections 2021 – salaires / Elections 2021 - salaries
15. Offre – fourniture d'un ordinateur de bureau et d'un portable / Offer - supply of desktop and laptop computers
16. Demande de révision cadastrale pour le lot 3 512 129 – chemin Converse / Cadastral revision request for lot 3 512 129
17. Entente intermunicipale sur la gestion des services de loisirs / Intermunicipal agreement on the management of recreational services
18. Demande d'appui - création d'un service d'écoute téléphonique national pour la prévention du suicide, accessible à tous les Canadiens au moyen d'un numéro à trois chiffres (988) / Support request
19. Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) - adhésion 2020-2021 / annual membership
20. Dons & publicités / Donations & publicity (Les Productions de brousse, Adolescents actifs, Fondation du CHUS, l'Étincelle (2), The Record (2))

Voirie

21. Soumissions pour le projet « rechargement chemin Coddington » / Offers for a gravelling project on Coddington Road

22. Chemin de Montréal – projet de reconstruction d'environ 200m / Montréal road project
23. Chemin Valley - programme d'aide à la voirie locale – volet Soutien - Validation de la grille de calcul modifiée / Validation of the modified calculation - financial aid for road work

Hygiène du milieu

24. Offres de services professionnels – Préparation d'un document d'appel d'offres pour la vidange des fosses septiques pour 2022-2023 / Service offer

Factures

25. Factures/Bills

Varia

26. Découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2021-06-07, 3 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 3 mai 2021;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, d'adopter le procès-verbal du 3 mai 2021.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the May 3rd, 2021 council meeting;

It is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier to adopt the minutes of the May 3rd, 2021 council meeting such as received.

Période de questions : 2021-06-07 Aucune question

Demande d'intervention Cooptel : 2021-06-07, 4 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve le projet d'installation de câbles de fibre optique en bordure du chemin pour les besoins de Cooptel (projets # 1423-Melbourne), et ce, selon les documents déposés par Cooptel le 28 mai 2021.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Morrison, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to approve the installation of an underground fiber optic cable for the needs of Cooptel (project # 1423-Melbourne), according to the documents filed by Cooptel on May 28th, 2021.

CPTAQ – Dossiers du mois : 2021-06-07 La correspondance relative aux dossiers du mois (0559-59-8450, 0848-94-7054, Paul Taylor) a été déposée et expliquée par la directrice générale/secrétaire-trésorière. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the director general/secretary-treasurer.

Correspondances : 2021-06-07 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 4 mai au 7 juin 2021, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from May 4th till June 7th, 2021 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Règlement numéro 2021-03, un règlement modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle numéro 2018-01 : 2021-06-04, 5

ATTENDU QUE le Règlement numéro 2018-01 sur la gestion contractuelle a été adopté par la Municipalité le 3 juillet 2018, conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec (ci-après appelé « C.M. »);

ATTENDU QUE la Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions (L.Q. 2021, chapitre 7) a été sanctionnée le 25 mars 2021;

ATTENDU QUE dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, l'article 124 de cette loi prévoit que pour une période de trois (3) ans, à compter du 25 juin 2021, les municipalités devront prévoir des mesures afin de favoriser les entreprises québécoises pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 3 mai 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, **ET APPUYÉ** par le conseiller Douglas Morrison,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES MEMBRES PRÉSENTS QUE LE PRÉSENT RÈGLEMENT SOIT ADOPTÉ ET QU'IL SOIT ORDONNÉ ET STATUÉ COMME SUIT :

ARTICLE 1

L'article 2 du présent règlement est effectif à compter du 25 juin 2021, ou du jour de l'entrée en vigueur du présent règlement, selon la plus tardive de ces deux dates, et le demeure jusqu'au 25 juin 2024.

ARTICLE 2

Le Règlement numéro 2018-01 sur la gestion contractuelle est modifié par l'ajout de l'article suivant :

33.1 Sans limiter les principes et les mesures énoncés en matière de rotation des fournisseurs prévus au présent règlement, dans le cadre de l'octroi de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique, la municipalité doit favoriser les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Est un établissement au Québec, au sens du présent article, tout lieu où un fournisseur, un assureur ou un entrepreneur exerce ses activités de façon permanente qui est clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau.

Sont des biens et services québécois, des biens et services dont la majorité de leur conception, fabrication, assemblage ou de leur réalisation sont fait en majorité à partir d'un établissement situé au Québec.

La Municipalité, dans la prise de décision quant à l'octroi d'un contrat visé au présent article, considère notamment les principes et les mesures énoncés en matière de rotation des fournisseurs potentiels et plus spécifiquement détaillés aux articles 33 du règlement, sous réserve des adaptations nécessaires à l'achat local.

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ à la Municipalité du Canton de Melbourne, ce 7 juin 2021.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale et
Secrétaire-Trésorière

Copie du règlement est déposée dans les archives de la municipalité et fait partie intégrante de la présente résolution.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Morrison, it is resolved to adopt the bylaw number 2021-03, a bylaw regarding contractual management.

Maire suppléant : 2021-06-07, 6 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le Conseil désigne le conseiller Daniel Enright comme maire suppléant de la Municipalité du Canton de Melbourne pour la période de juillet à décembre de la présente année; que M. Enright siégera à la table de la MRC du Val-Saint-François à la place de Monsieur le Maire, James Johnston, lorsque Monsieur Johnston ne pourra pas y siéger.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Morrison, it is resolved to name councillor Daniel Enright as pro mayor of Melbourne Township for the period from July to December of this year; that Mr. Enright will represent Melbourne at the MRC in place of James Johnston, mayor, when Mr. Johnston is not present.

Modification à l'horaire de travail pour le poste de secrétaire administrative : 2021-06-07, 7 **Considérant que** les besoins administratifs de la municipalité ne cessent de croître;

Considérant la recommandation de la directrice générale/secrétaire-trésorière;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu à l'unanimité des membres présent d'augmenter le nombre d'heures hebdomadaire attribuable au poste de secrétaire administrative de 24 à 30 heures par semaine; que cette dépense non prévue au budget 2021 soit puisée dans le poste de revenu « droit de mutation – 01-242-00-000 ».

Considering that the administrative needs of the municipality continue to grow; considering the recommendation of the director general/secretary-treasurer;

It is moved by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier, and resolved unanimously by the members present to increase the number of weekly hours attributable to the position of administrative secretary from 24 – 30 hours; that this expense, which was not in the 2021 budget, will be drawn from the account « droits de mutation – 01-242-00-000 ».

Élections 2021 - informations : 2021-06-07 La directrice générale /secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil sur la « Loi visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la Covid-19 » et les mesures particulières qui ont été adoptées afin de tenir ces élections en toute sécurité.

The director general/secretary-treasurer informs the members of council about the new law adopted in regards to the municipal general elections of November 7th, 2021 and the particular measures put in place in order to hold these elections safely considering the current health guidelines required for the pandemic and the Covid-19 virus.

Utilisation du vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin : 2021-06-07 Le conseil ne donne pas suite à ce point. / Council does not proceed with this point.

Utilisation du vote par correspondance pour les électrices et les électeurs de 70 ans ou plus pour l'élection générale du 7 novembre 2021 et pour toute procédure recommencée à la suite de cette élection : 2021-06-07 Le conseil ne donne pas suite à ce point. / Council does not proceed with this point.

Rémunération du personnel électoral pour les élections générales du 7 novembre 2021: 2021-06-07, 8 **Considérant que** des élections générales pourraient être tenues le 7 novembre 2021 et qu'en vertu de l'article 88 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le conseil d'une municipalité peut établir de nouveaux tarifs de rémunération du personnel électoral;

Considérant qu'il est de plus en plus difficile de recruter du personnel électoral pour des raisons salariales;

Considérant que ce Conseil croit opportun d'établir de nouveaux tarifs pour les salaires du personnel électoral;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu d'autoriser les tarifs suivants pour les élections générales du 7 novembre prochain à savoir :

RÉMUNÉRATION LORS D'ÉLECTION GÉNÉRALE 2021

Tableau des rémunérations du personnel électoral Tarif fixe ou horaire				
	Municipale 2021	Municipale 2017	Municipale Gazette févr. 2021	Provinciale Mars 2020
Présidente d'élection Rémunération avec scrutin	2 300\$ + 578\$ BVA suppl.	1 450\$	1 884\$ + 384\$ BVA suppl.	46,49\$/ 48,81\$/h
Rémunération sans scrutin	1 200\$	860\$	922\$	
Secrétaire d'élection $\frac{3}{4}$ Président Rémunération avec scrutin	1 725\$ + 433,50\$ BVA suppl.	1087,50\$	1 413\$ + 288\$ BVA suppl.	
Rémunération sans scrutin	900\$	645\$	691,50\$	
Formation par séance	25\$	Payer à l'heure		27,92\$/h
Réviseur	19\$/h	16\$/h	18,90\$/h	20,55\$/h
Secrétaire commission de révision	19\$/h	16\$/h	18,90\$/h	19,94\$/h
Agent réviseur	17\$/h	14\$/h	16,20\$/h	19,36\$/h
Préposé à l'information (PRIMO) (BV & BVA)	17\$/h	15\$/h	16,88\$/h	19,94\$/h
Scrutateur (BV & BVA)	20\$/h	15\$/h	16,88\$/h	19,36\$/h
Secrétaire de bureau de vote (BV & BVA)	19\$/h	14\$/h	16,20\$/h	17,42\$/h
Président table de vérification (BV & BVA)	15\$/h	12\$/h	13,50\$/h	15,68\$/h
Membre table de vérification (BV & BVA)	15\$/h	12\$/h	13,50\$/h	15,68\$/h
Aide à la surveillance, désinfection, autre	15\$/h		13,50\$/h	16,95\$/h
Substitut	50\$/jour	50\$/jour		

Whereas municipal general elections will be held on November 7th, 2021 and that in virtue of article 88 of the *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, the council of a municipality can establish salaries for the electoral staff; whereas it is harder and harder to recruit electoral staff; whereas council considers it important to establish new rates for the salary of the electoral staff;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller and resolved that the new salaries for the electoral staff, for 2021, are modified and that according to the table above.

Offre - Ordinateurs de bureau et portable : 2021-06-07, 9 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu d'accepter la proposition de Sauly Informatique relative à l'achat d'un ordinateur de bureau (incluant un écran, une souris et un clavier) et un portable, et ce incluant l'installation tel que décrit dans les propositions en date du 21 mai et 3 juin 2021; que cette dépense est prévue au budget 2021.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Miller, it is resolved to accept the proposal of the company *Sauly Informatique* relative to the purchase of a new desktop computer (including screen, keyboard and mouse), and a new laptop, including the installation as described in the proposals dated May 21st and June 3rd, 2021; that this expense, was planned in the 2021 budget.

Demande de révision cadastrale pour le lot # 3 512 129 : 2021-06-07
Le conseil ne donne pas suite à ce point. / Council does not proceed with this point.

Demande de rencontre avec le propriétaire du lot # 3 510 767 (895 chemin Converse) : 2021-06-07, 10 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier il est résolu de demander une rencontre avec le propriétaire du lot # 3 510 767 (895 chemin Converse) afin de convenir sur l'entretien du chemin Converse jusqu'à sa résidence.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier it is resolved to request a meeting with the owner of lot # 3 510 767 (895 Converse Road) in order to agree on the maintenance of Converse Road to his residence.

Entente intermunicipale sur la gestion des services de loisirs : 2021-06-07, 11 **Attendu qu'**une entente intermunicipale sur la gestion des services de loisirs a été signée le 18 octobre 2016 et que ladite entente se renouvelait d'année en année;

Attendu que ladite entente arrive à échéance le 31 décembre 2021;

Attendu qu'à l'article 11 de ladite entente, il est prévu qu'à défaut d'avoir reçu un avis de non-renouvellement écrit au moins six (6) mois avant l'échéance, l'entente sera prolongée pour une période d'un (1) an;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne désire revoir le mode de contribution financière et définir ce que sont les dépenses en immobilisation;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne souhaite discuter avec les municipalités participantes à l'entente de certaines modalités;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lois Miller appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu unanimement par les membres présents

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne avise la Ville de Richmond qu'elle se prévaut de l'article 11 (la durée et le renouvellement) afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de renouvellement automatique;

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne avise la Municipalité du Canton de Cleveland qu'elle se prévaut de l'article 11 (la durée et le renouvellement), afin de revoir certaines modalités de ladite entente.

Whereas an intermunicipal agreement on the management of leisure services was signed on October 18th, 2016 and that said agreement was renewed from year to year; whereas a notification of non-renewal must be received at least six (6) months before the expiry of a term, or the agreement will be automatically renewed for another period of one (1) year; whereas the Township of Melbourne wishes to review the method of financial contribution and to define what is included in capital expenditures; whereas the Township of Melbourne wishes to discuss certain terms and conditions with the participating municipalities;

It is moved by councillor Miller seconded by councillor Enright and unanimously resolved by the members present that the council of the Township of Melbourne notify the Town Richmond that it is relying on Article 11 (term and renewal) to ensure that there is not an automatic renewal; that the Council of the Township of Melbourne notify the Township of Cleveland that it is relying on Article 11 (term and renewal), in order to review certain terms and conditions of the agreement.

Demande d'appui – Création d'un service d'écoute téléphonique national pour la prévention du suicide, accessible à tous les Canadiens au moyen d'un numéro à trois chiffres (988) : 2020-06-07, 12 **Attendu** le taux de suicide alarmant au Canada;

Attendu la motion déposée et adoptée à la Chambre des communes le 11 décembre 2020 visant à créer au Canada un service d'écoute téléphonique national pour la prévention du suicide, accessible au moyen d'un numéro à trois chiffres;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu que, étant donné que le taux de suicide alarmant au Canada représente une crise nationale en matière de santé, la Municipalité du Canton de Melbourne demande au gouvernement d'agir immédiatement, en collaboration avec les provinces, pour regrouper tous les services d'écoute téléphonique pour la prévention du suicide en un seul service national accessible à tous les Canadiens, au moyen d'un numéro à trois chiffres facile à mémoriser (988); que copie de cette résolution soit envoyée à Monsieur Alain Rayes, député fédéral de la circonscription Richmond-Arthabaska.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Miller, it is resolved that, given that the alarming suicide rate in Canada represents a national health crisis, the Township of Melbourne calls on the government to take immediate action, in collaboration with the provinces, to consolidate all suicide prevention helplines into a single national service accessible to all Canadians through an easy-to-remember three-digit number (988); that a copy of this resolution be sent to Mr. Alain Rayes, federal deputy for Richmond-Arthabaska.

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) : 2021-06-07, 13 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'abonnement annuel au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) pour 2021-2022, au montant de 50 \$.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Morrison, it is resolved unanimously to approve an annual subscription to the *Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)* for 2021-2022, in the amount of 50\$.

Publicités/dons : 2021-06-07, 14 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

Les Productions de brousse	300 \$
Adolescents actifs	630 \$
Fondation du CHUS	100 \$
L'Étincelle (Cahiers – dehors / parcs)	199 \$ (plus taxes)

L'Étincelle (24 juin – 1 ^{er} juillet)	91 \$ (plus taxes)
The Record (Graduation 2021)	159 \$ (plus taxes)
The Record (Canada Day)	159 \$ (plus taxes)

Moved by councillor Langeveld seconded by councillor Miller, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

Soumission - projet « rechargement chemin Coddington » : 2021-06-07, 15 La Municipalité a reçu deux soumissions concernant le projet de rechargement avec un granulat ardoise concassée 0-3/4", sur le chemin Coddington afin d'y améliorer l'état de la chaussée;

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil accepte la soumission la plus basse des deux soumissions conformes, soit celle de J. Noël Francoeur à 17,50 \$(avant taxes) par tonne métrique pour la fourniture de 3 500 tonnes métriques d'un granulat ardoise concassée 0-3/4" (transport, épandage, compaction et abat-poussière inclus) pour le rechargement d'une partie du chemin Coddington.

The municipality received two tenders for the project to gravel Coddington Road with crushed slate 0-3/4" to improve the condition of the road bed.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier, it is resolved to accept the lowest of the two conforming tenders for the purchase of 3 500 metric tons of crushed slate 0-3/4" (transport, spreading, compaction and dust suppressant included), that of J. Noël Francoeur at 17,50 \$ (before taxes) per metric ton.

Chemin de Montréal – intervention en milieux humides et hydriques pour la réfection d'un tronçon du chemin de Montréal, entre les chemins Dinelle et Healy : 2021-06-07, 16 **Attendu que** la Municipalité a besoin d'un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) en vertu de la « Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) » afin de faire des travaux de réfection d'un tronçon du chemin de Montréal;

Attendu que le MELCC a reçu la demande d'autorisation le 3 février 2020;

Attendu que la Municipalité a reçu une quatrième demande d'information du MELCC le 11 mai 2021 demandant plus de renseignements afin de poursuivre l'analyse des impacts sur le milieu humide et hydrique du projet de réfection d'un tronçon du chemin de Montréal;

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu de demander une rencontre virtuelle avec le MELCC afin de bien expliquer le projet de réfection d'un tronçon du chemin de Montréal et l'impact sur le milieu humide et hydrique du secteur; qu'une demande de prolongation sera faite durant cette rencontre si nécessaire.

Whereas the Municipality needs a certificate of authorization from the *ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC)* in order to do the repair work on a section of Montréal road; whereas the MELCC received the authorization request on February 3rd, 2020; whereas the Municipality received a fourth request from the MELCC on May 11th, 2021 requesting more information in order to continue the analysis of the impacts on the wetland and water environment of the project to repair a section of Montreal road;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Enright, it is resolved to request a virtual meeting with the MELCC in order to fully explain the project to repair a section of Montreal Road and the impact

on the wetland and water courses in the area; that a request for an extension will be made during this meeting if necessary.

Chemin Valley - programme d'aide à la voirie locale – volet Soutien - Validation de la grille de calcul modifiée : 2021-06-07, 17 **Attendu qu'**afin d'obtenir une lettre d'annonce du ministre concernant le dossier S47 pour le projet de « Réfection du chemin Valley » le conseil doit valider la grille de calcul de l'aide financière maximale;

Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la grille de calcul de l'aide financière présenté par le ministère des Transports pour le dossier S47 – Réfection du chemin Valley.

Whereas in order to obtain a letter of acceptance from the Minister of Transport regarding file number S47 for the repair work on a section of Valley Road council must validate the financial assistance calculation grid;

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Langeveld, it is unanimously resolved by the councillors present to approve the grid for calculating the financial assistance presented by the Minister of Transport for file *S47- Réfection du chemin Valley*.

Offre de service professionnelle – Préparation d'un document d'appel d'offres pour service d'entretien - vidange, transport, transbordement et traitement des boues des fosses septiques des résidences isolées : 2021-06-07, 18 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la Direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM relative à la préparation d'un document d'appel d'offres pour service d'entretien – vidange, transport, transbordement et traitement des boues des fosses septiques des résidences isolées, et ce, selon les termes d'une offre déposée en date du 1^{er} juin 2021.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Enright, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to accept the offer from the firm *Direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM* relating to the preparation of a tender document for maintenance service - emptying, transport, transferring and treatment of sludge from septic tanks of isolated dwellings, and that in accordance to the terms in a document dated June 1st, 2021.

Factures : 2021-06-07, 19 **Attendu que** la directrice générale /secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 311 062,73 \$) et des paiements émis (montant : 11 406,24 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Simon Langeveld que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (311 062,73 \$) and the payments issued (11 406,24 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Langeveld that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia – Découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique : 2021-06-07, 20 **Considérant** la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

Considérant les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête;

Considérant le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés;

Considérant l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu par les membres présents;

Que la Municipalité du Canton de Melbourne joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

Que la Municipalité salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec;

Que la Municipalité exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens;

Que copie de cette résolution soit envoyée à M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à M. Pita Aatami, président de la Société Makivik, M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à Mme Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, à M. Marc Miller, ministre des Services aux autochtones, à M. François Legault, premier ministre du Québec, à M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones ainsi qu'à la FQM.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Miller, and resolved by the members present that the Township of Melbourne add its voice to the board of directors of the *Fédération québécoise des municipalités* (FQM) and express its deep sadness following the discovery of the remains of 215 children on the site of a former Indigenous residential school in Kamloops, British Columbia; that the municipality welcome the announcement of the Government of Quebec to shed light on possible similar cases in Quebec; that the Municipality express its solidarity with the native communities and renew its desire to promote harmonious relations between the communities and the development of all citizens; that a copy of this resolution be sent to all the persons identified in the above text.

Varia: 2021-06-07 Le conseiller Simon Langeveld demande que Bell soit contacté au sujet de l'enlèvement des vieux poteaux inutilisés le long du chemin Thomas. / Councillor Langeveld requests that Bell be contacted regarding the removal of the old unused poles along Thomas Road.

Le conseiller Simon Langeveld a donné un compte rendu de la dernière rencontre de la Corporation du Pays de l'Ardoise. / Councillor Langeveld gave an account of the last meeting of the Corporation du Pays de l'Ardoise.

Levée de la séance : 2021-06-07, 21 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Daniel Enright que la séance soit levée à 21 h 40. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 5 juillet 2021.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Enright that this meeting be closed at 9:40 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday July 5th, 2021.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 8e jour du mois de juin de l'an deux mille vingt et un.

James Johnston
Maire

Le 14 juin 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire, tenue le 14 juin 2021 à 19 h, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, sous la présidence du Maire, Monsieur James Johnston.

Conseillers présents : Madame Lois Miller, Monsieur Jeff Garrett, Monsieur Simon Langeveld, Monsieur Raymond Fortier, Monsieur Daniel Enright.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code municipal.

Absent : Monsieur Douglas Morrison, conseiller

Madame Cindy Jones, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente.

Ouverture de la séance du conseil à huis clos : 2021-06-14, 1 Le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne siège en séance extraordinaire ce 14 juin 2021 à huis clos et cette séance est enregistrée;

Considérant que l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 18 juin par le décret numéro 782-2021 du 9 juin 2021;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière que la présente séance soit tenue à huis clos; que cette séance soit enregistrée; que l'enregistrement audio de cette séance soit disponible pour l'écoute au bureau de la municipalité situé au 1257, route 243 à Melbourne, aux heures ordinaires d'affaires;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu que la présente séance extraordinaire soit tenue à huis clos et que l'enregistrement audio de cette séance soit disponible pour l'écoute au bureau de la municipalité situé au 1257, route 243 à Melbourne, aux heures ordinaires d'affaires.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Langeveld it is resolved unanimously that the council accepts that this meeting be held

behind closed doors and that this meeting is recorded; that the audio recording of this special session is available for listening at the municipal office during regular business hours.

Monsieur le Maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance extraordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. Les membres du conseil présents affirment avoir reçu l'avis de convocation ainsi que tous les documents relatifs à cette séance et consentent unanimement à procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire.

Adoption de l'ordre du jour : 2021-06-14, 2 Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, à savoir :

Ordre du jour

1. Ouverture et vérification du quorum / opening
2. Adoption de l'ordre du jour / agenda
3. Fermeture des fossés – Chemins Marguerites, du Tournesol et Bellevue
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Demande de fermeture des fossés sur les chemins des Marguerites, du Tournesol et Bellevue : 2021-06-14, 3 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a un règlement relatif à l'aménagement des entrées privées, des ponceaux et des fossés de chemins (Règlement No. 2016-06);

Considérant que tout propriétaire qui voudrait fermer le fossé à l'intérieur de l'emprise du chemin public le long de sa ligne de propriété doit obtenir un certificat d'autorisation du responsable municipal avant de débiter les travaux;

Considérant l'étude de faisabilité pour la canalisation de fossé des chemins des Marguerites, du Tournesol et Bellevue préparé par la firme « Rappel-Coop » en 2020 où il fait mention de l'augmentation des débits de pointe des eaux de ruissellement et leurs impacts sur le milieu récepteur dans le contexte des changements climatiques;

Considérant que la fermeture complète des fossés ouverts existants des chemins des Marguerites, du Tournesol et Bellevue est peu recommandée;

Considérant les nouvelles demandes d'autorisation pour la fermeture des fossés sur les chemins des Marguerites et du Tournesol;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à la majorité des conseillers présents

Que le conseil n'autorise plus la délivrance d'un permis ou d'une autorisation pour la fermeture des fossés restants du chemin public le long de la ligne de propriété sur les chemins des Marguerites, du Tournesol et Bellevue.

ADOPTION: 4 POUR ET 1 CONTRE

Considering that the Township of Melbourne has a by-law relating to the construction of private entrances, culverts and road ditches (Bylaw no. 2016-06); considering that any owner who would like to close the ditch inside the right of way of the public road along his property line must obtain a certificate of authorization from the municipal official; considering the feasibility study for the closing of ditches on Marguerites,

Tournesol and Bellevue roads prepared by the firm « *Rappel-Coop* » in 2020 where it mentions the increase in peak flows and the impact on the receiving environment in the context of climate change; considering the new requests for the closing of ditches on Marguerites and Tournesol roads;

It is moved by councillor Enright, seconded by councillor Miller and resolved by the majority of the councillors present that council no longer authorizes the issuance of a permit or authorization for the closing of the remaining ditches of the public road along the property line on Marguerites, Tournesol and Bellevue roads.

Période de questions : 2021-06-14, 4 aucune question

Levée de la séance : 2021-06-14, 5 Il est proposé par le conseiller Daniel Enright et résolu que la séance soit levée à 19 h 40.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 15e jour du mois de juin de l'an deux mille vingt et un.

James Johnston
Maire